

GAUDIOZ FRÈRES, Sousse mécanique, quincaillerie...

MM. GAUDIOZ FRÈRES,
quincailliers à Sousse
(Exposition universelle de 1900, Comité départemental du Rhône,
La Colonisation lyonnaise, p. 95-97)

MM. Gaudioz sont trois frères, Jean, Louis et Stéphane, associés et intimement unis.

« Fils de tisseur, nous avons d'abord appris le métier de nos parents. Après quoi chacun de nous a cherché une voie ; notre sieur Stéphane, qui a été pendant longtemps un assidu des cours de l'enseignement professionnel de Lyon, est entré le premier chez notre oncle, M. A. Paget, constructeur mécanicien à Tunis, s'occupant tout spécialement du matériel, presses, pompes, etc., employé dans les huileries. C'est lui qui, un des premiers après l'occupation, est venu en Tunisie, où il a monté la plupart des fabriques d'huile, donnant par des installations nouvelles et parfaitement comprises, un nouvel essor à la Tunisie, en permettant aux colons et aux industriels de tirer parti d'une des plus grandes richesses de ce pays, qui, jusqu'à ce jour, était restée perdue, en raison des procédés très primitifs employés par les Arabes.

Pour compléter cette industrie, et en même temps faciliter les usines nouvellement organisées, M. Paget et notre sieur Stéphane montèrent un magasin de quincaillerie ; c'est à ce moment que Jean et Louis rejoignirent leur jeune frère et donnèrent eux-mêmes de l'extension à l'affaire en y adjoignant l'ameublement, la miroiterie et la décoration.

Actuellement, notre personnel se décompose comme suit :

	personnes
Atelier de mécanique et de serrurerie	12
Ebénisterie et menuiserie	6
Ameublement, tapisserie	4
Quincaillerie, ferronnerie	9
	31

Nous recrutons le plus possible parmi les Français. La moyenne habituelle est : moitié Français, un quart indigènes : Arabes et Israélites, un quart Italiens.

Si nous pouvions n'avoir que des Français, nous le ferions avec plaisir. Malheureusement, jusqu'à présent, cela n'a pas été possible.

Notre caractère lyonnais, que nous avons bien conservé, nous a valu beaucoup de sympathies ; sans fatuité, nous croyons jouir de l'estime de nos compatriotes, ainsi que de celle des indigènes et de la colonie étrangère. Notre sieur Jean est depuis huit années membre du conseil municipal, vice-président délégué de la municipalité, membre de la conférence consultative, membre de la chambre de commerce du Centre, agent consulaire de Belgique, officier de l'ordre du Nicham Iftikar. Notre sieur Louis est également officier du même ordre.

Notre sieur Stéphane réside alternativement à Lyon et à Sousse, ce qui lui permet de

travailler à la réalisation d'un rêve caressé depuis longtemps : son but est d'arriver à engager le commerce lyonnais à se passer de l'intermédiaire des négociants et courtiers de province, qui grèvent les huiles de nos pays de [97] frais de commission et de courtage, au détriment du consommateur, jetant même dessus un discrédit par les coupages qu'ils leur font subir.

Il y a là un but intéressant à atteindre, qui rendrait service au commerce lyonnais, aussi bien qu'au pays producteur. »

TUNISIE

Nouveau syndicat agricole

(Journal général de l'Algérie et de la Tunisie, 11 février 1892)

On nous annonce la création du Syndicat français agricole, commercial et industriel du Sud de la Tunisie. Ce syndicat sera régi selon les dispositions de la loi du 24 mars 1884. Son siège social est à Sfax.

Le syndicat a pour objet l'étude et la défense des intérêts généraux agricoles, commerciaux et industriels du Sud de la Tunisie.

Son bureau, pour 1892, est ainsi constitué par assemblée générale du 3 janvier 1892 :

Président : M. P. Pic ; 1^{er} vice-président : M. H. de l'Espinasse-Langeac ; 2^e vice-président : M. J.-H. Mattei ; secrétaire : M. J. Revol ; trésorier : M. J. Gaudioz.

(Journal général de l'Algérie et de la Tunisie, 20 septembre 1894)

SOUSSE. — Par a. s. s. p. du 6 juin 1894, transcrit au consulat de France, M J.-B Paget fils a vendu a MM. Jean, Louis et Stéphane Gaudioz, aux conditions énoncées dans l'acte, ses magasins de quincaillerie, miroiterie et ameublement, sis rue de France, numéros 26 et 22, à Sousse.

NÉCROLOGIE

(Bulletin de la Société archéologique de Sousse, janvier 1905)

Le Vice-président délégué, en termes émus, fait part de la mort de M. Jean Gaudioz, négociant à Sousse, et de M. le lieutenant Seyer, du 4^e Tirailleurs à La Goulette, et adresse aux familles Gaudioz et Seyer, ainsi qu'au 4^e Tirailleurs, les plus vifs sentiments de condoléance de la S. A. S. .

(La Revue diplomatique, 14 octobre 1906)

M. Gaudioz a été nommé vice-consul de Belgique à Sousse (Tunisie).

SOUSSE

(Annales de l'Institut colonial de Bordeaux, janvier 1915)

Quincaillerie, ferronnerie

Gaudioz (Vve Jean).

Dames de Charité
(*La Tunisie catholique*, 8 août 1925)

Les personnes faisant partie de l'Œuvre des Dames de Charité sont priées d'assister à la Messe qui sera célébrée par Sa Grandeur Monseigneur Lemaître le mardi 10 novembre à 8 heures dans la chapelle de l'Archevêché.

Le Saint Sacrifice sera offert pour les défunts de la Société et en particulier pour Madame Morel, ancienne présidente et Madame Gaudioz, décédées dans le cours de cette année.
